

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 24/03/2023
Et
Publication ou notification du :
24/03/2023

L'an 2023, le 24 Mars à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur de DREUZY Philippe, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/03/2023.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARTIN Muriel, ORLAND Martine, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,
MM : AGOUTIN Cyril, BLEUSE Georges, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DE BLOIS Bruno, DELIGNY Frédéric, FOUCAULT Gilles, GARRIDO Francis

A été nommé secrétaire : M. BOUQUIN Jean-Jacques assisté de Marie-Anne BOUSSIER

2023-06 – Affectation des résultats de l'exercice 2022 pour le budget communal

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation ;

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître

- Un excédent d'exploitation de 148 177,19 €
- Un déficit d'investissement de 33 579,17 €

DÉCIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses - 001 Déficit d'investissement reporté 33 579,17 €

Constatant un solde positif de reste à réaliser de 3 361,00 €

Recettes - 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé 30 218,17 €

FONCTIONNEMENT

Recettes - 002 Résultat de fonctionnement reporté 117 959,02 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Le Secrétaire de séance,
M. BOUQUIN Jean-Jacques

En mairie, le 24/03/2023



Le Maire,
Philippe de DREUZY

Philippe de Dreuzy

[Signature of M. Bouquin Jean-Jacques]